



jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION
S E P T E M B R E 2 0 1 3



5 ans, 50 numéros



En ma qualité de Ministre d'État, je suis très heureux de l'existence d'un journal interne pour les fonctionnaires et les agents de l'Etat.

Signe de modernité et d'ouverture de la communication interne, cet outil est indispensable à une bonne diffusion de l'information auprès de tous les personnels de la Fonction Publique monégasque.

Créé en 2008, le JDA fête déjà son cinquième anniversaire.

En effet depuis 5 ans, il fournit sans relâche une actualité sur la vie de notre administration et en retrace sa vitalité au travers des nombreux projets mis en place par les départements, directions et services. Faire une sélection des sujets pour ce numéro spécial n'a pas été chose facile tant ils sont nombreux et variés.

Cette mission effectuée par toutes celles et ceux qui travaillent à la réalisation de ce journal doit être saluée et encouragée.

J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à prendre connaissance de ce numéro spécial confectionné par les équipes du centre de presse et les référents du JDA.

Bon anniversaire et longue vie au JDA !

Michel Roger

Le JDA, il y a 5 ans



Le 1^{er} numéro du JDA paru en Juin 2008, présentait pour la première fois, la vie, les projets et actions de tous les Départements ministériels.

Décliné sur 8 pages, ce premier numéro a notamment mis en lumière des informations sur la formation dans la Fonction Publique, le portail Internet de la Sûreté Publique, la revalorisation des bas salaires mises en oeuvre par la Direction du Budget et du Trésor, la présentation des missions du Délégué chargé des personnes handicapées, la création de la Direction de l'Environnement ou encore le programme des Volontaires Internationaux de Monaco, mené par la Direction de la Coopération Internationale.

Ce travail a été mené et coordonné par le Centre de Presse, avec le soutien d'un réseau de référents.

L'équipe du JDA en 2013

Chaque mois, le Centre de Presse assure le contenu, la rédaction et la mise en valeur de la maquette du JDA, avec l'appui de référents dans chaque Département.

Sans oublier tous les référents qui nous ont accompagnés depuis 5 ans ...
Geneviève Berti, Julien Cellario, Ninon Dana-Hattab, Candice Fabre, Delphine Frappier, Robert Ginocchio, Élodie Kheng, Jean-Luc Merlino, Nadège Provenzano, et Marc Vassallo.

... et nos contributeurs exceptionnels : Arielle Barrabino, Lydie Calvas-Blanchon, Mathias Raymond et Pierre Van Klaveren.



L'équipe De g. à d. : Ludmilla Raconnat Le Goff (DASS), Julien Veglia (Finances et Economie), Léonore Morin (SGME), Coralie Passeron (DRE), Jean-Laurent Imbert (DEEU), Armand Déüs (DEEU), Christophe Cauvin (Intérieur) et Valérie Dusen-Granon (Centre de Presse).

Absente de la photo : Geneviève Berti (Centre de Presse)



conseillers	4
clichés	6
métiers	8
réalisations	10
événements	12
anniversaires	14
promos vivier	16
démarches en ligne	18
phrases	19
gestes éco-responsables	19

Cinq ans... Voilà déjà cinq ans que vous nous retrouvez tous les mois, pour découvrir les actualités du Gouvernement Princier.

Cinq ans que nous accompagnons l'Administration monégasque dans ses efforts de **modernisation et de dynamisme**.

Cinq ans que nous venons à votre rencontre : « A la découverte de... », « 3 questions à... », « Zoom »... **autant de rubriques qui vous sont consacrées et qui font la force du Journal de l'Administration.**

Pour fêter ces cinq ans passés ensemble et ces 50 numéros que vous avez lus et consultés, nous vous invitons à un petit voyage dans le temps. Plus qu'une simple rétrospective illustrée, nous vous proposons de revivre ces cinq années d'actualité sous une forme originale.

Ainsi, nous vous proposons **10 rubriques spécifiques, présentées chacune en 5 déclinaisons et qui résument les faits les plus marquants du JDA.**

10 x 5 = 50

Comme le nombre de JDA parus à ce jour,
C.Q.F.D. !

Nous espérons que cette édition spéciale vous séduira. **N'oubliez pas que le Journal de l'Administration, c'est vous !**

Alors, une nouvelle fois, permettez-nous de vous remercier pour toutes ces années de collaboration, puissent-elles encore longtemps perdurer...

Bon anniversaire à tous, et bonne lecture !



À l'occasion de cette édition spéciale, le Journal de l'Administration est allé à la rencontre des 5 Conseillers de Gouvernement.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ils ont partagé avec nous leur point de vue personnel sur le Journal de l'Administration et nous ont présenté, pour leur Département, un des événements marquants de ces 5 dernières années.

Paul Masseron, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR L'INTÉRIEUR

« Je pense que le JDA permet d'ouvrir une fenêtre sur l'activité et l'actualité de la Fonction Publique et contribue à une diffusion transversale de l'information. C'est à mon sens un vecteur qui vient activement compléter la panoplie des outils de communication interne initiée par le Gouvernement Princier.

Pour ce qui concerne le Département de l'Intérieur, outre l'aspect plus conventionnel lié aux missions de ses différents Services, je note avec satisfaction que le JDA promeut la découverte de métiers méconnus et pourtant essentiels dans leur fonctionnement quotidien (plongeurs à la Division de Police Maritime et Aéroportuaire par exemple).

D'une manière plus générale, on peut dire que le JDA contribue à la mise en valeur des actions entreprises au sein de notre Administration et de ses acteurs.

Après la participation à l'organisation du Mariage Princier, c'est le départ du 96^e Tour de France qui, en juillet 2009 s'est pour la première fois élancé de la Principauté et pour lequel le Département de l'Intérieur a été le Maître d'œuvre, reste indéniablement un formidable moment d'émotion et de fierté.

Sur le plan événementiel, rappelons que cette épreuve, troisième événement sportif au monde, retransmis dans 186 pays, bénéficie d'une visibilité et d'une notoriété internationales exceptionnelles, ce qui obligeait à ne rien laisser au hasard.

Il faut dire que la tâche était d'une ampleur extraordinaire puisqu'elle a commencé plus d'un an avant le départ et a nécessité une très forte mobilisation au sein des personnels de la Fonction Publique, de la Commune et des Sociétés concessionnaires – comme nos nombreux bénévoles.

J'en profite d'ailleurs pour les remercier chaleureusement, car mobilisation, motivation et travail d'équipe ont été, sans aucun doute, une des clefs de la réussite de ce grand événement, qui a réclamé de mettre en adéquation les exigences de l'organisation du Tour par Amaury Sport organisation (A.S.O.) et les particularités liées au site et au fonctionnement même de la Principauté.

Avec le recul, je peux maintenant confirmer qu'une chose est sûre : chaque point a vraiment été examiné en détail afin que rien ne puisse venir perturber la fête ! »



Stéphane Valeri, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR LES AFFAIRES SOCIALES ET LA SANTÉ

« Ce numéro spécial marque les 5 ans d'existence du JDA et force est de constater que l'attrait des lecteurs pour ce support d'information générale ne s'est jamais démenti, certainement parce qu'il permet à tous les fonctionnaires et agents de prendre connaissance de l'immense variété des activités menées par les entités et

services administratifs et partant du dynamisme de notre Administration.

Au sein de ce magazine, nous avons eu fréquemment l'occasion d'aborder les thématiques relatives à la santé, parce qu'elles relèvent du Département des Affaires Sociales et de la Santé mais aussi parce qu'elles intéressent chacun et chacune d'entre nous.

Ainsi, les équipes du Département des Affaires Sociales et de la Santé, du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, ainsi que du CHPG, collaborent depuis plusieurs années maintenant sur le projet du nouvel hôpital.

Ce processus a débuté en juin 2011, avec l'approbation par S.A.S. le Prince Souverain d'un nouveau projet médical adapté à la fois aux futures modalités de remboursement des caisses d'assurances maladies (T2A), ainsi qu'aux progrès de la médecine.

Ainsi, par exemple, le nombre de lits de chirurgie classique a été fortement diminué, alors que l'hôpital de jour et tous les services ambulatoires ont vu leurs surfaces augmenter de manière très significative.

Tout en prenant en compte les contraintes budgétaires de l'État, en rationalisant son fonctionnement, il assurera également le maintien de la qualité des soins aux patients. Le nouvel hôpital bénéficiera ainsi de chambres exclusivement individuelles et d'un plateau technique ultra-moderne.

Enfin, nous avons voulu développer une filière VIP, qui sera rentable et contribuera, donc, à financer une médecine de qualité pour tous, tout en participant à « l'attractivité médicale » de la Principauté. Dans tous les services, il y aura une chambre VIP et l'hôpital disposera également d'une « unité de bilan », avec plusieurs suites de grande qualité.

La capacité de ce futur CHPG a été conçue pour répondre aux besoins de la population de la Principauté et des habitants d'un bassin de proximité correspondant à 125 000 personnes.

L'objectif est, à présent, de livrer en 2022 une première phase qui comprendra l'essentiel des services hospitaliers, la dernière phase étant achevée en 2026. »





José Badia, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES

« Le Journal de l'Administration est un outil de communication interne apprécié et d'autant plus utile qu'il permet à toutes nos représentations à l'étranger d'y découvrir, chaque mois, les points

saillants de l'actualité des Départements et Services.

Des d'informations qui portent autant sur les temps forts que sur les actions réalisées et celles à venir. Ce lien partagé par tous permet de rapprocher les plus éloignés de leur point d'ancrage, la Principauté de Monaco.

Inversement, je pense que nos représentations à l'étranger sont sensibles à la publication des comptes-rendus de leurs activités propres : comme ce fut le cas cet été pour les réceptions données par nos Ambassadeurs à l'occasion de l'anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince Souverain.

Le JDA permet de valoriser les multiples actions soutenues que la Principauté mène en matière de Coopération Internationale. Mais également, je crois particulièrement intéressant, que nos relations multilatérales et bilatérales soient exposées dans cette publication, offrant ainsi une réelle visibilité, auprès de l'ensemble de l'Administration, sur notre présence internationale ainsi que sur la reconnaissance à l'étranger de notre Pays. Sur ce point, le dynamisme de notre réseau diplomatique et consulaire y est régulièrement souligné et je m'en félicite.

Pour mon Département, nombreux furent les moments qui ont marqué ces cinq dernières années. Ceux-ci tiennent en premier lieu à l'action personnelle de S.A.S. le Prince Souverain et à Son engagement. Ses Visites Officielles à l'étranger, Sa participation aux réunions de Haut niveau, tel RIO+20, sont autant de repères qui marque l'agenda diplomatique de notre pays et son rayonnement. La célébration, cette année, des 20 ans de l'adhésion de Monaco à l'ONU et, le fait que la Principauté assure la vice-présidence de la 68^e Assemblée Générale, participent de cette reconnaissance internationale.

Comme le souligne la campagne de communication actuelle « *Si la Principauté de Monaco est indéniablement un Etat à part du fait de son type de gouvernance, de son histoire, de sa situation géographique ou de sa taille, elle n'en est pas moins un pays moderne, influant, responsable et ouvert sur le monde* » une réalité qui se vérifie chaque mois dans les pages du JDA dédiées aux Département des Relations Extérieures. »



Marie-Pierre Gramaglia, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT, L'ENVIRONNEMENT ET L'URBANISME

« Depuis cinq ans, je me réjouis que le JDA mette en lumière l'action de mon Département et de mes Services, offrant ainsi l'opportunité de mieux

découvrir les femmes et les hommes qui y travaillent, de connaître leur métier, de comprendre leurs missions, de rendre compte de leur action et de valoriser leur engagement au service du public. Il permet aussi de mettre des visages sur des noms, des voix, des fonctions.

Pour mon Département et ses Services, qui sont tournés vers la qualité de vie, l'environnement et l'urbanisation de notre pays, c'est un vecteur important d'information : qu'il s'agisse de grands travaux en cours de réalisation ou en projets, d'aménagements urbains, d'environnement, de mobilité... ces dossiers sont nombreux et réclament souvent d'être bien expliqués, détaillés. Le JDA y contribue, d'ailleurs, beaucoup de ces sujets touchent également à la transversalité entre Départements et Services.

Parmi les événements marquants de ces cinq dernières années, je citerais en premier lieu les deux projets décidés par S.A.S. le Prince Souverain : la création d'un tunnel descendant reliant le bd du jardin exotique et le bd Charles III ; la construction d'un nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace et la réalisation d'une extension sur la mer.

Des dossiers passionnants pour mes Services et d'une importance majeure pour notre pays. En matière d'urbanisation, les terrains de l'ancienne voie ferrée offrent des opportunités avec la construction d'immeubles domaniaux, nécessaires au logement des monégasques ; de surfaces commerciales et de planchers d'activités, essentiels au développement économique et à l'attractivité de Monaco.

Des opérations qui mobilisent nombre de Services, tant dans l'étude des programmes que dans les phases de construction, puis de livraison. L'ouverture de la liaison Marquet qui a permis de mettre en œuvre un nouveau schéma de circulation à Fontvieille fut aussi un temps fort de l'activité de nos services.

Le Département que j'ai le plaisir de diriger depuis bientôt trois ans, et les Services qui s'y rattachent, ont eu au cours de ces cinq ans toute leur place dans les colonnes du JDA. Des entités constituées de femmes et d'hommes de valeur, dévoués et compétents. C'est à eux que je veux penser en priorité, si je regarde ces cinq années écoulées. »



Jean Castellini, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR LES FINANCES ET L'ÉCONOMIE

« Depuis sa création, le JDA a été l'opportunité de mettre plus étroitement en relation l'Administration et les administrés, en présentant ce qui fait au quotidien l'action des différents services.

Par sa présentation régulière des dossiers et projets pilotés par mon Département, par sa description des fonctions exercées par les différents agents au sein des services financiers de l'Etat, il a pu mettre en lumière des actions parfois méconnues du grand public et montrer la diversité des missions du service public.

Un des projets marquants de mon Département concerne les évaluations de Monaco par le Forum Mondial de l'OCDE concernant le respect des standards internationaux en matière d'échanges d'informations en matière fiscale.

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, l'engagement de Monaco à respecter les standards internationaux en matière d'échanges d'informations en matière fiscale a conduit le Forum mondial de l'OCDE, en date du 23 septembre 2009, à sortir Monaco de la liste grise des paradis fiscaux pour le pla-

cer sur la liste blanche des Etats « ayant substantiellement implanté le standard fiscal reconnu international » .

À cette suite, Monaco a fait l'objet de la part du Forum mondial, comme il est d'usage pour tous ses membres, d'une série d'évaluations annuelles, afin de contrôler le respect des conditions permettant de demeurer sur cette liste.

Lors de la phase 1 de l'évaluation concernant la législation interne de Monaco, l'OCDE a considéré dans son rapport approuvé en septembre 2010, que, globalement, elle répondait à ses standards, même si pour certains points, des aspects de la mise en œuvre juridique devaient être améliorés.

En septembre 2011, a été adopté un rapport de suivi de la Phase 1, qui a constaté les progrès importants accomplis par Monaco dans l'année qui a suivi l'approbation du premier rapport. Puis, en date du 19 septembre 2012, un rapport supplémentaire n°2 a été approuvé en Assemblée Plénière le 26 octobre 2012 et il en résulte que tous les éléments examinés sont désormais déclarés comme étant en place.

Concernant la Phase 2, axée sur la conformité de la mise en pratique effective dans le cadre des échanges sur demande des informations en matière fiscale, la visite sur place des évaluateurs de l'OCDE s'est déroulée fin novembre 2012. En date du 31 juillet 2013, le Forum Mondial a publié le rapport d'évaluation de phase 2 de Monaco, qui souligne à nouveau les progrès accomplis dans son droit interne en matière de respect des standards de l'OCDE et la bonne mise en pratique de l'ensemble de ces dispositions, dans le cadre du réseau d'accords bilatéraux signés. »



Charly Gallo est photographe au Centre de Presse depuis près de 20 ans. Dans le cadre de ses missions, il suit notamment toute l'actualité du Gouvernement, de l'Administration et celles des grands événements qui se déroulent en Principauté.

Dans le cadre du JDA, l'iconographie tient une place centrale pour la mise en valeur des articles, Actu en images, Focus et découverte des métiers que nous vous proposons chaque mois.

Les photographies prises par Charly Gallo sont l'image de notre contenu textuel. Elles sont indispensables à la bonne compréhension des informations que nous vous transmettons.

Pour cette édition spéciale, nous avons demandé à Charly Gallo de nous présenter 5 clichés qui l'ont particulièrement marqué durant ces 5 dernières années...

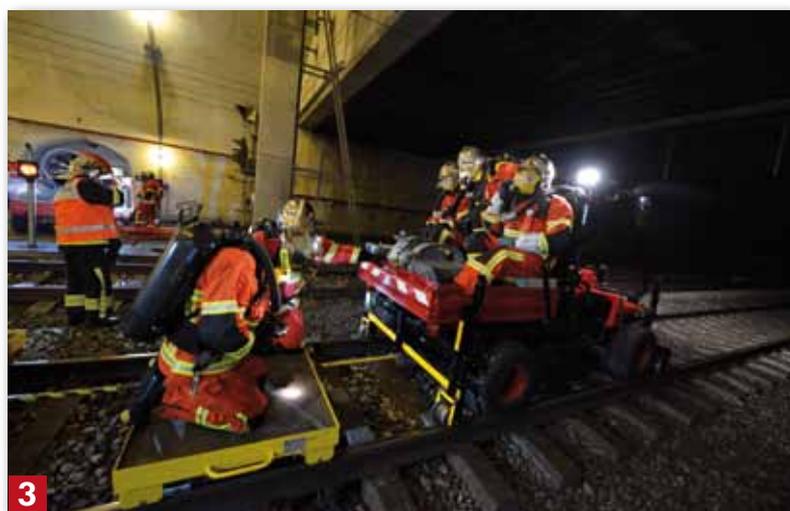
Attention, vous êtes sous l'œil du photographe !



1



2



3



4



5

1 Tour de France : DES SENSATIONS FORTES

JDA n°11 - Juillet 2009

« Le Grand Départ du Tour de France en 2009 a été pour moi l'occasion de vivre de l'intérieur toutes les manifestations organisées autour de cet événement sportif.

Cette photographie a été publiée en couverture du JDA n°11 en Juillet 2009 et je garde, encore aujourd'hui,

un souvenir très précis des circonstances qui entourent cette prise de vue photographique.

Cette photo m'a donné des sueurs froides ! Depuis un hélicoptère spécialement affrété, je devais faire une prise de vue du parvis du Grimaldi Forum relooké aux couleurs du Tour et où se

sont regroupés, autour du Prince Souverain, les Volontaires ayant participé à l'organisation de l'accueil du Tour de France.

Un vol hélico d'une demi-heure... où attaché avec un harnais et les pieds dans le vide, je devais me concentrer sur mes photos pendant que le pilote

avait décidé d'impressionner la foule et montrer l'étendue de ses talents. Une demi-heure pendant lesquelles, les accélérations et figures aériennes se sont enchaînées à quelques mètres de la mer !

Des sensations fortes, mais au final une très belle photo. »

2 Mariage Princier : DES ÉMOTIONS ET UNE GRANDE FIERTÉ

JDA n°30 - Edition Spéciale Mariage Princier - Juillet 2011



« Après avoir photographié la cérémonie religieuse qui s'est déroulée dans la Cour d'Honneur du Palais Princier, j'étais le seul photographe autorisé à me positionner sur le Parvis de l'Église Sainte-Dévote, le 2 juillet 2011.

J'avais pour mission de photographier l'entrée et la sortie du Prince Souverain et de la Princesse Charlène, devant l'Église Sainte-Dévote.

Une foule importante, attendait sur le Parvis. **Attentif et vigilant, mon objectif était de prendre les meilleurs clichés possibles** et capter tous ces instants, qui ont rythmé l'ensemble des festivités.

Cette photo est celle que j'ai prise au moment où le Prince et la Princesse, sortis de l'Église, saluent la foule située sur le Parvis. Un collègue photographe a saisi l'instant même où je prends cette photo.

Comme de très nombreux Fonctionnaires, participer et couvrir le Mariage Princier a été pour moi, l'occasion de vivre trois jours intenses mais remplis d'émotion. J'ai ressenti une grande fierté à travailler sur l'ensemble des célébrations et festivités.

Fierté que j'ai ressentie tout l'été, quand j'ai découvert ce cliché, agrandi en 6 mètres sur 4 mètres, exposé au Musée Océanographique pour l'exposition « L'Histoire du Mariage Princier ».

3 Exercice Pompiers : AU PLUS PRÈS DU DANGER

JDA n°42 - Novembre 2012

« J'ai pris cette photo dans la nuit du 18 au 19 octobre 2012, lors d'un exercice organisé dans le cadre de la validation du plan de secours binationnel « tunnel ferroviaire franco-monégasque ».

À 22h30, j'arrive à la Gare de Monaco pour suivre l'exercice de simulation qui se déroule dans la partie française du tunnel côté Roquebrune-Cap-Martin.

Je revêts le gilet orange de sécurité comme toutes les personnes présentes : le Ministre d'État, le Colonel Fringant, Paul Masseron, Patrice Cellario et Christian Palmaro.

Sous le commandement du Lieutenant-Colonel Varo, les Sapeurs-Pompiers sont déjà en place et débutent leur exercice. Ils suivent le scénario retenu qui consiste à un début d'incendie

sur la motrice diesel d'un train de marchandises, avec deux personnes à bord.

Rapidement, une fumée épaisse envahit le tunnel et nous sommes au plus près de l'exercice, du danger... même maîtrisé !

S'appuyant sur la technologie et leurs technicités, les Sapeurs-Pompiers

manœuvrent avec des gestes précis et sécurisent rapidement la zone.

A 2 heures du matin, en rentrant chez moi, je me suis dit que **je venais de vivre une expérience inédite** : être au plus près des Sapeurs-Pompiers et vivre avec eux l'exercice dans le tunnel ferroviaire, où je n'avais encore jamais pris de photos. »

4 Visite de Ban Ki-moon : DEUX JOURNÉES INTENSES

JDA n°47 - Avril 2013

« La visite en Principauté de Ban Ki-moon a été pour moi l'occasion d'être le témoin privilégié de cet événement exceptionnel.

En effet, pour la première fois un Secrétaire Général des Nations Unies effectue une visite officielle à Monaco et 2013 marque les 20 ans de l'admission de la Principauté à l'ONU.

Pendant deux jours intenses, j'ai pu couvrir toutes les séquences qui ont rythmées les 3 et 4 avril derniers : arrivée de Ban Ki-moon à l'Hôtel de Paris, réunion de travail au Ministère d'État, Conférence au Musée Océanographique, Visite des Laboratoires de l'AIEA et déjeuner offert par le Gouvernement Princier.

Tout au long de ces deux journées, j'ai été impressionné par l'importance du staff qui entourait Ban Ki-moon, car même s'il n'est pas Chef d'État, le Secrétaire Général de l'ONU a le statut d'un Chef d'État.

Cette photo a été prise lors l'arrivée de Ban Ki-moon au Ministère d'État où il a été accueilli par Michel Roger, en

présence de José Badia et d'Isabelle Picco.

C'est le genre de cliché que j'affectonne particulièrement.

Un instantané... un moment pendant lequel les protagonistes m'oublient pour continuer leurs occupations, sans se soucier de moi. »

5 Récolte de miel : UN POINT DE VUE SURRÉALISTE

JDA n°48 - Juin 2013

« J'ai pris cette photo le 21 juin dernier, lors de la Journée APIDAYS qui célèbre l'Abeille en Principauté, organisée par la Direction de l'Aménagement Urbain et le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme. Une journée où le miel fabriqué, dans les ruches situées sur le Musée des Timbres et des Monnaies, est récolté.

Si je n'avais pas pris moi-même cette photo, je pourrais penser qu'il s'agit d'un montage numérique. Je me suis positionné au-dessus de l'Espace Léo Ferré pour saisir cet instant. J'ai tout de suite compris que ce paysage couplé au personnage aurait un rendu surréaliste. En effet, j'ai eu l'impression d'une superposition entre

deux plans bien distincts et qui n'ont rien en commun. Le tableau d'une végétation fournie et ombragée avec, à l'arrière plan, le Port de Fontvieille baigné de soleil et celui d'un personnage tout droit débarqué d'une navette spatiale, en train de récolter le miel de la Principauté.

Je me suis beaucoup amusé à faire ce cliché et je vous assure qu'il ne s'agit nullement d'un montage photo. »

Illustratrice-Graphiste À L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE (OETP)

JDA n°27 - Mars 2011

Chaque année, la Principauté de Monaco émet une cinquantaine de timbres-poste selon un programme philatélique, divisé en deux parties.



Esther Guillot, Illustratrice-Graphiste à l'OETP

L'Office des Émissions de Timbres-Poste est chargé de la réalisation de ce programme qui se fait en plusieurs étapes. Il s'agit d'abord de retenir la technique d'impression du timbre : la taille douce (gravure sur acier très appréciée des collectionneurs), l'héliogravure et l'offset qui peuvent être agrémentés de gaufrage, thermogravure ou couleurs à chaud.

Le dessin du timbre est ensuite conçu, soit par un artiste spécialisé, soit par l'illustrateur-graphiste de l'OETP, Esther Guillot.

Esther Guillot nous présente ses missions au sein de l'OETP.

« Mon travail de graphiste commence dès réception de la maquette de l'artiste. Après l'avoir scannée et mise aux dimensions,

j'ajoute au dessin (peinture, aquarelle, photo...) les mentions légales obligatoires et je propose plusieurs mises en page possibles pour chaque timbre ou bloc philatélique qui seront soumises à la Commission Consultative de la Collection Philatélique de S.A.S. le Prince Souverain.

Je travaille avec des programmes informatiques spécifiques comme Photoshop ou Illustrator qui me permettent d'apporter les modifications parfois nécessaires au dessin initial. Je peux aussi être amenée à concevoir le

visuel du futur timbre soit à partir d'un dessin, d'une illustration ou d'une banque de photos libres de droits.

Avec une tablette graphique, je dessine tous les cachets d'oblitération « premier jour » qui reprennent les visuels de chaque timbre ainsi que toutes les flammes postales qui compostent les courriers au départ de Monaco et qui changent toutes les semaines. Je m'occupe également de créer, de modifier ou de mettre en page nos supports de communication visuelle (journaux, presse spécialisée, vitrines dans Monaco...) ainsi que les illustrations des cartes de vœux, enveloppes, encarts philatéliques personnalisés, cachets souvenirs des expositions auxquelles l'Office des Émissions de Timbres-Poste participe. »

Responsable Programmes À LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (DCI)

JDA n°41 - Octobre 2012

Au sein de l'Administration, il est un métier récent, particulièrement impliquant, au contact direct des populations les plus défavorisées à travers le monde pour améliorer leur qualité de vie : le Responsable Programmes à la DCI.



Yordanos Pasquier, Responsable Programmes à la DCI

Actuellement au nombre de sept, les Responsables Programmes (RP) ont pour mission d'identifier des porteurs de projets et de suivre sur le terrain la mise en oeuvre de ces projets, souvent en lien avec des partenaires spécialisés, sélectionnés suivant les domaines d'intervention prioritaires de la politique de coopération au développement du Gouvernement Princier : la santé, l'éducation et l'environnement. Les projets, d'une durée de trois ans pour la plupart, peuvent être prolongés suivant les résultats obtenus et l'ampleur de l'action mise en oeuvre.

Chaque RP gère en moyenne une vingtaine de projets par an.

Les compétences des RP couvrent plusieurs champs :

- **Administratif** : suivi budgétaire, juridique, rédaction des rapports de suivi...
- **Technique** : suivant les thématiques traitées et la formation initiale des RP
- **Diplomatique** : relations avec les autorités des pays d'intervention, les Organisations Internationales et les acteurs de la société civile.

Chaque RP se voit affecter un certain nombre de pays et peut être en charge d'un domaine d'intervention

en particulier. Les RP sont régulièrement amenés à travailler ensemble, suivant les domaines et les thématiques de prédilection de chacun. Il s'agit de croiser les compétences techniques afin d'être le plus efficace possible au cours des processus d'inscription puis de la mise en oeuvre du projet.

Le succès d'un projet dépend à 50% du choix du partenaire et de ses capacités à le mettre en oeuvre. La DCI travaille avec les Administrations étrangères, les ONG locales, internationales ou monégasques, les Organisations Internationales (OMS, OIF, UNESCO, AIEA, UNICEF...) et le secteur privé monégasque.

Au moins une fois par an, chaque RP se déplace dans les pays dont il a la charge afin de rencontrer sur place les partenaires et les bénéficiaires, développer de nouveaux contacts, évaluer l'avancée des programmes, se rendre compte des difficultés et voir l'impact réel du projet sur les populations.

Commis-décompteur AU SERVICE DES PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ÉTAT

JDA n°27 - Mars 2011

Au sein du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME), les Commis-Décompteurs assurent l'interface essentielle entre la feuille de maladie et le remboursement des actes et soins médicaux.

Mais derrière cette interface, des personnes oeuvrent au service de chacun d'entre nous après une formation de plusieurs semaines.

Les Commis-Décompteurs traitent les dossiers de remboursements de soins médicaux (visites médecins, pharmacies, soins dentaires, transports...) de quelque 9.500 personnes (fonctionnaires, agents de l'État, retraités, ayants-droit ou étudiants monégasques) inscrites auprès du SPME.

Dextérité, rapidité et concentration sont les qualités indispensables pour la saisie de la centaine de dossiers que chacun gère chaque jour.

Les Commis-Décompteurs ont une connaissance aigüe de leur outil informatique spécifique (code par assuré, par médecin, par entité...) car chacun a en charge un portefeuille défini d'assurés.

Dès réception de la feuille de maladie par courrier ou dépôt direct, une première vérification visuelle est effectuée à l'accueil du SPME. Les feuilles sont ensuite triées par matricule et remises au Commis-Décompteur, chargé du portefeuille correspondant.



L'équipe des Commis-Décompteurs au SPME. De g. à d. : Sandrine Calais, Emeline Fautrier, Elodie Curetti, Jessica Martinez, Thomas Blanchi et Ronan Reynier
Absentés de la photo : Audrey Grimaldi, Jeanne Vignon et Ghislaine Bernardi

Chaque soir, les dossiers incomplets ou complexes, sont analysés par le Chef de Section, pour action dès le lendemain. Ces dossiers représentent 10% de ceux traités dans la journée. Après la saisie, les décomptes donnent lieu à une vérification par le Contrôle Général des Dépenses et sont adressés à la Trésorerie Générale des Finances pour paiement.

La durée de traitement est relativement rapide. Le numéro de matricule SPME étant le point de départ du dossier, il est indispensable de le mentionner... et rappelez-vous qu'un dossier complet sera traité plus rapidement !

► Repères / Chiffres-Clé

- 100 dossiers traités par jour et par Commis-Décompteur
- 137.000 décomptes en 2009
- 150.000 décomptes en 2010
- 10 à 15 jours entre le traitement et le paiement d'une feuille de maladie classique

Plongeur À LA DIVISION DE POLICE MARITIME ET AÉROPORTUAIRE (DPMA)

JDA n°34 - Janvier 2012

Au sein de la Direction de la Sécurité Publique (DSP), la DPMA, placée sous la responsabilité du Commandant Van den Corput, est composée de 42 fonctionnaires de police, parmi lesquels 20 plongeurs.

Rencontre avec Jean-Charles Arches, Brigadier et responsable de la Section Plongée.

Plongeur, un métier physique et technique...

Il existe des métiers où la forme physique et les connaissances techniques



et théoriques sont indispensables ; le métier de plongeur à la DPMA en est une illustration parfaite.

La plongée sous-marine nécessite un entraînement physique et technique permanent et régulier. Les divers exercices réalisés par les plongeurs, au cours de leurs 4 plongées mensuelles obligatoires, viennent s'ajouter aux contrôles réguliers opérés par la Médecine du Travail pour s'assurer de leur condition de forme optimale. Tous sont soumis aux entraînements de « techniques pures » et de « techniques judiciaires ».

... Aux activités variées

Leurs compétences sont mises à profit lors des sécurisations permanentes des abords sous-marins de l'héliport pour les départs et arrivées de la Famille Princièrè et pour les missions de recherche à personnes disparues. Ces dernières sont menées sous la direction du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauve-



Brigadier Jean-Charles Arches, Plongeur à la DPMA

tage en Méditerranée (CROSS MED) de Toulon et en collaboration avec les services de secours français.

Cependant, la plongée ne représente qu'un aspect du travail des plongeurs de la DPMA. En effet, la majorité de leurs activités se déroule à terre, autour de deux missions principales. D'une part, ils contrôlent les passagers et marins des embarcations et, d'autre part, ils effectuent des rondes de sécurisation sur les deux ports.

De plus, des rondes de surveillance maritime quotidiennes (deux mini-

mum) sont menées en bateaux du Cap Martin jusqu'aux abords d'Eze.

Au sein de l'Administration, la Section Plongée de la DPMA dépend de la DSP et travaille en collaboration avec la Direction de l'Environnement pour le recensement des fonds marins et les nacres de la réserve naturelle du Larvotto notamment. Les plongeurs de la DPMA oeuvrent donc à la fois dans nos fonds marins et à terre sans en oublier pour autant leur vocation première d'être « des policiers avant tout ».

Technicien de Laboratoire À LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

JDA n°27 - Mars 2011

Au sein de la Division Patrimoine Naturel de la Direction de l'Environnement, le technicien de laboratoire, s'appuie sur des compétences techniques et scientifiques pour mener à bien les missions qui lui sont imparties.

Ces dernières consistent à :

- assurer la mise en place et la maintenance des réseaux de surveillance des milieux (air, eau, biodiversité marine et terrestre...) et risques naturels (stations météorologiques, capteurs sismologie et marégraphe),
- recueillir des données fournies par ces réseaux afin de permettre leur traitement et leur exploitation,
- assurer la maintenance du matériel des deux laboratoires d'analyses de la Direction de l'Environnement (laboratoire de chimie et de biologie).

Les différents domaines d'action du technicien :

Réseau qualité de l'air

La surveillance de la qualité de l'air, mise en place en 1991, est assurée en continu par un réseau de six stations. Le technicien est en charge du recueil des données ainsi que du bon fonctionnement et de la maintenance des stations.

Programme de suivi de la biodiversité marine et terrestre

Le technicien coordonne sur les différents sites d'intervention les équipes de scientifiques mandatés pour ces suivis.

Réseau de surveillance des risques naturels

Il assure la maintenance technique du réseau de surveillance météorologique, du sismographe et du marégraphe et recueille les données.

Surveillance de la qualité des eaux de baignade et des eaux côtières

La surveillance de la qualité des eaux de baignade respecte les normes des directives européennes. La mission du technicien consiste à effectuer les prélèvements en mer suivant les normes réglementaires.



Nicolas Bonnet, technicien de laboratoire à la DE, effectue des prélèvements en mer

Il effectue au sein du laboratoire de chimie de la Direction de l'Environnement et du laboratoire de biologie les analyses des échantillons prélevés en mer (bactériologie, salinité, nitrates, nitrites, turbidité, oxygène dissous, chlorophylles...). Il consigne tous les résultats dans une base de données. Depuis 2007, un programme de surveillance environnementale de l'algue *ostreopsis ovata* a été mis en place au niveau des anses du Larvotto couplé à des mesures de

prévention du risque sanitaire. Le technicien assure la logistique de ces prélèvements tout au long de la saison balnéaire en coordination avec le laboratoire en charge des analyses.

Le technicien de laboratoire assure une mission transversale au sein des différentes Divisions de la Direction de l'Environnement en charge de la surveillance des milieux. Il coordonne les aspects techniques en collaboration avec les autres Services de l'État et les prestataires externes.

EDITION SPECIALE jda

#50

NOVEMBRE 2010

lancement de la campagne de communication institutionnelle

JDA n°23 - Novembre 2010



Comment se sont effectués les choix des visuels et la signature de la campagne ? Pourquoi un rôle à part dans le monde ?

Les visuels retenus traduisent différents champs d'action et de contributions de la Principauté au monde, qui témoignent de sa singularité, et qui sont trop souvent méconnus ou pas suffisamment mis en valeur. Cette campagne s'appuie sur des « preuves ».

Elle révèle l'identité monégasque et les champs d'intervention de la Principauté dans le domaine économique, culturel, environnemental, sociétal ou humanitaire au travers de 10 annonces presse et d'un dispositif digital par la création d'un mini site consacré à la campagne et décliné également en anglais.

La signature « Principauté de Monaco, un rôle à part dans le monde » traduit l'identité monégasque, ses spécificités et son rôle à part dans le concert des nations.

Quelles sont les différentes étapes de son orchestration ?

La campagne se déploie en trois temps :

- Une phase de révélation de la campagne à Monaco et d'exposition qui a été inaugurée le 15 novembre 2010 sur la Place du Casino. Il importait que les monégasques et résidents soient les premiers à la découvrir pour mieux se l'approprier ;
- Une phase de déploiement de la campagne dans la presse française à partir du 19 novembre 2010 sur des supports tels que Le Point, Les Echos, L'Express, Le Monde, le Figaro ainsi que sur les sites internet de ces journaux.
- Une phase plus internationale, en 2011, dans la presse financière et économique anglo-saxonne notamment, si bien entendu les crédits nécessaires inscrits au budget 2011 sont votés.

Les pages d'accueil du site internet du Gouvernement et des sites liés sont également déclinés aux couleurs de cette campagne.

Les horaires dynamiques SONT MAINTENANT GÉNÉRALISÉS

JDA n°2 - Octobre 2008

Un certain nombre de Services, comme la Direction du Budget et du Trésor, utilisaient déjà les « horaires dynamiques » depuis plusieurs années.

Suite à la décision du Ministre d'Etat, ils sont généralisés depuis le 1^{er} octobre 2008 à la très grande majorité des services administratifs. L'implantation de 26 nouvelles badgeuses a familiarisé les agents et fonctionnaires avec cette nouvelle flexibilité du temps de travail que réclame une administration plus moderne, plus souple et plus responsable.



La diffusion d'un guide pratique réalisé par Philippe Gamba, Chef du Service d'Archives Centrales, chargé de la mise en œuvre de l'harmonisation des horaires, précisait les contours de son application, notamment les notions de « plages horaires obligatoires » et « plages horaires flexibles ». Pour ces dernières, il appartient aujourd'hui à chaque service, et à chacun d'entre nous, de les gérer de manière autonome.

Enregistrés par un logiciel répondant au doux nom de eTemp@tion, ces horaires dynamiques doivent être perçus « comme un outil d'aide à la gestion, d'aide à la planification et non comme un moyen de contrôle », insiste Philippe Gamba. « Il ne s'agit pas de travailler plus, ou moins, mais de travailler mieux ».

Cette évolution majeure s'est accompagnée de l'harmonisation des heures d'ouverture de l'administration au public, de 9H30 à 17h, sans interruption. C'est un signe fort pour les usagers que l'administration change, et qu'elle le fait dans l'intention de renforcer sa mission de service public. En interne, cette mesure n'a pas nécessité de recrutements supplémentaires, mais elle favorise, depuis sa mise en service, la polyvalence des personnels concernés.

les nouveaux outils de communication DU GOUVERNEMENT

JDA n°34 - Janvier 2012

En janvier 2012, le Gouvernement Princier a lancé de nouveaux outils de communication lui permettant de renforcer la visibilité de son action sur de nouveaux supports, notamment sur Internet.



Ainsi, la nouvelle politique de communication du Gouvernement Princier se déploie désormais sur :

- Le nouveau portail internet a ainsi vu le jour avec une architecture structurée par espace : particuliers, professionnels, presse,...
- Le bouquet de chaînes Monaco Channel sur Youtube, alimenté par les équipes du Centre de presse et Monaco Info.
- Le compte Twitter du Gouvernement, géré par des Fonctionnaires du Secrétariat Général avec l'appui de contributions émanant de tous les Départements et du Centre de Presse.
- Le nouveau magazine d'information bilingue (français et anglais) « .MC » à destination de tous les résidents, avec des informations pratiques, un grand dossier, un point sur les projets et réalisations du Gouvernement.

En effet, le Gouvernement a voulu décliner le JDA dans une version destinée à la population extérieure à l'administration suite au succès rencontré cet été par le JDA consacré au mariage.

1^{ère} réunion du Conseil Scientifique DE L'IMSEE

JDA n°28 - Mars 2011

IMSEE
Monaco Statistics

Le 22 mars 2011, le Conseil Scientifique de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE) a tenu sa première réunion de travail. Présidé par le Professeur Pierre-André Chiappori, le Conseil Scientifique a pour objectif d'accompagner le travail de l'IMSEE. Les deux entités ayant été créées parallèlement en janvier 2011.

Institué auprès du Ministre d'État, le Conseil Scientifique a pour vocation de faire des propositions sur l'élaboration du programme de travaux statistiques de l'IMSEE. Il est également chargé d'organiser la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique.

C'est ainsi que depuis cette première réunion, la collaboration des deux entités a permis à l'IMSEE d'accomplir de nombreux travaux :

Le maintien de la publication annuelle de l'ouvrage de référence « Monaco en Chiffres », qui présente toutes les données chiffrées de la Principauté.

La collaboration avec le Conseil Scientifique a permis de mettre en oeuvre et publier de nouvelles statistiques. Aujourd'hui, nous avons accès aux :



Publications en ligne d'éléments périodiques tels que :

- Les bulletins de l'économie,
- L'observatoire du Commerce de détail,
- L'observatoire de l'Industrie,
- L'observatoire du Commerce extérieur,
- L'observatoire de la Démographie,
- L'observatoire de l'Immobilier,

Diverses études et rapports portant, entre autre, sur :

- Le Secteur Protégé,
- Le Logement,
- L'évolution du PIB en Principauté,

Séries « Focus » présentant une information rapide sur des domaines variés tels que :

- Focus Météo,
- Industrie,
- Salariés,
- Emploi,
- Commerce de gros,
- Marché automobile

Mis en place en juin 2012, le nouveau site dédié de l'IMSEE permet d'accéder à toutes ces données statistiques, de télécharger des formulaires, et d'accomplir des formalités en ligne.

Retrouvez l'ensemble des publications et des travaux de l'IMSEE sur : www.imsee.mc

PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE le pass-restaurant

JDA n°14 - Décembre 2009

Annoncé lors du séminaire de modernisation de l'Administration en avril 2009 et voté au budget primitif par le Conseil national le 17 décembre 2009, le « Pass Restaurant Monaco » est disponible depuis début 2010. Corinne Laforest de Minotty, Inspecteur Général de l'Administration au Ministère d'État, nous précise cette mise en place.

Qu'est ce que le « Pass Restaurant Monaco » ?

Le « Pass Restaurant Monaco » est un coupon repas d'un montant de 7€ qui est proposé aux fonctionnaires et agents.

Il s'agit d'une contribution de l'État aux dépenses occasionnées par la pause-déjeuner, contribution qui a une double vocation : une vocation sociale puisque la participation de l'État tient compte du niveau de rémunération de l'agent et une vocation économique puisque, par l'introduction de cette mesure, l'État injecte ainsi 2,6 millions d'€ dans le commerce local.



En effet, ces coupons ne sont utilisables qu'en Principauté. Une circulaire de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique a exposé les grands principes du dispositif et les fonctionnaires et agents concernés ont reçu individuellement une proposition d'adhésion au système.

Comment s'effectue la souscription ?

La souscription au Pass Restaurant Monaco est une démarche volontaire. Elle s'effectue auprès de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique et le fonctionnaire ou l'agent s'engage pour l'année civile en cours.

Comment sera prélevée la quote-part de l'agent ?

La quote-part de l'agent, qui est de 50% ou de 40% en fonction de l'indice de rémunération, est directement prélevée sur le traitement à la fin de chaque mois par la Direction du Budget et du Trésor. Une ligne spécifique apparaîtra sur le bulletin de salaire retraçant l'avantage financier induit par cette mesure. Cet avantage est défiscalisé.

Quels sont les établissements acceptant le Pass ?

Environ 150 commerces, restaurants, snacks, boulangeries et supermarchés sont déjà affiliés à SODEXO, prestataire retenu par le Gouvernement Princier. La liste des établissements est accessible sur le site internet dédié*.

Comment a été calculé le nombre mensuel de Pass Restaurant ?

Le principe consiste à pouvoir disposer d'un coupon par jour travaillé. Le calcul qui a été effectué résulte d'une moyenne du nombre de jours travaillés dans l'année, déduction

faite des week-ends, des jours fériés et des congés administratifs, ces derniers étant plus importants en Principauté. Pour les établissements d'enseignements, les bases de calcul sont un peu différentes compte tenu des vacances scolaires et de la possibilité de prendre les repas dans les selfs des établissements. Une régularisation interviendra en fin d'année par rapport aux congés de maladie et aux déplacements professionnels notamment. Mais sur ce point, les modalités seront arrêtées prochainement.

Quel sera le processus de distribution des « Pass » ?

Deux gestionnaires ont été désignés dans chaque Service. Ils ont la charge de réceptionner et redistribuer les carnets après signature par le bénéficiaire d'une feuille d'émargement.

*www.monpassrestaurant.fr/MONACO

JUILLET 2013

Mariage Princier et édition spéciale du JDA

JDA n°30 - Juillet 2011



Le JDA « Spécial Mariage Princier » réalisé par le Centre de Presse, a rencontré un vif succès, au-delà de l'Administration !

L'édition spéciale du JDA a pu rendre compte de la mobilisation de l'ensemble des Services exécutifs de l'État pour l'organisation de cet événement exceptionnel.

- Un spécial 20 pages
- 2.100 exemplaires distribués aux Fonctionnaires et Agents de l'État
- 15.000 exemplaires distribués en Principauté, soit 1 par foyer
- Une distribution gratuite sur toute la Principauté, grâce à la franchise postale accordée par La Poste Monaco.

Inauguration du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène PAR L.L.A.A.S.S. LE PRINCE ALBERT II ET LA PRINCESSE CHARLÈNE

JDA n°34 - Janvier 2012

Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlène a été inauguré en présence de Michel Roger, Marie-Pierre Gramaglia, Stéphane Valeri, Paul Masseron, des représentants des Institutions, de Patrick Serre (Directeur du Foyer), du Personnel du Foyer et des enfants accueillis.



Situé au 9 rue Bellevue, le bâtiment est construit à l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicaines. Le projet de construction a été mené par le Département des Affaires Sociales et de la Santé en lien avec le Département de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Comme l'a souligné, S.E. M. le Ministre d'État « ce nouveau bâtiment correspond à la nécessité de doter le Foyer de l'Enfance, de locaux adaptés et plus modernes, permettant de renforcer la place accordée aux besoins de l'enfant, à ses droits et à ceux de sa famille. »

Le Gouvernement Princier marque ainsi son engagement à continuer de faire de Monaco un pays modèle en matière sociale en permettant la mise en place de ces nouvelles structures au sein de ce nouveau Foyer de l'Enfance.

NAVIGATION AÉRIENNE

Monaco à la présidence d'Eurocontrol

JDA n°17 - Mars 2010

Au 1^{er} janvier 2010, Monaco a pris la présidence de la Commission permanente d'Eurocontrol.

Qu'est-ce qu'Eurocontrol ?

Eurocontrol est l'Organisation européenne garante de la gestion et de la sécurité de navigation. Sa mission est de promouvoir un système de gestion de navigation aérienne uniforme en Europe. Elle définit les règles applicables par tous les centres de contrôle en Europe qui déterminent les conditions sécurisées de vol des avions en minimisant les coûts et les impacts environnementaux. Composée de 38 États-membres et basée à Bruxelles, l'organisation est pilotée par un Directeur général qui assure sa gestion exécutive et présidée par une Commission permanente. Monaco est membre d'Eurocontrol depuis 1997.



Quel est le rôle de Monaco au sein d'Eurocontrol ?

Depuis le 1^{er} janvier 2010, représentée par le Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, la Principauté assure, pour la première fois, la Présidence de cette Commission. La Vice-Présidence est assurée par le Chef du Service de l'Aviation Civile.

Le Président a pour rôle d'entériner les décisions finales préparées par le Secrétariat et le Conseil Provisoire. Cette présidence est une reconnaissance de notre rôle en Europe. Elle nous offre une visibilité dans le cadre des projets à venir au sein d'Eurocontrol.

Quels sont les projets de cette Organisation ?

L'année 2010 sera celle des négociations pour un partenariat avec l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (A.E.S.A) qui induit une refonte du fonctionnement d'Eurocontrol. L'A.E.S.A, sous l'égide de la Commission Européenne, a vu ses attributions s'élargir au fil des années.

À l'occasion de cette présidence, l'enjeu pour la Principauté est d'éventuellement valider ce rapprochement, alors même que Monaco n'est pas membre de l'A.E.S.A. Le deuxième dossier en cours est le programme S.E.S.A.R. (Single European Sky Air traffic management Research) lancé en 2007.

Au vu de l'augmentation constante du trafic aérien, le projet a pour objectif de définir les règles technologiques et fonctionnelles de la navigation du futur pour la mise en place d'un espace européen unique.

D'ici fin 2010, le plan de développement doit être achevé et les différents scénarios et négociations finalisés pour une mise en œuvre d'ici 2016 (Déclaration de Madrid signée entre toutes les parties concernées le 26 février 2010).

1993
Monaco à l'ONU
2013

Visite officielle de S.E. M. Ban Ki-moon, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

JDA n°46 - Mars 2013



Au deuxième jour de sa visite officielle en Principauté, le jeudi 4 avril, S.E. M. Ban Ki-moon et sa délégation ont eu une réunion de travail en tout début de matinée, avec la délégation monégasque conduite par S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État de la Principauté de Monaco.

Cette réunion a été suivie d'une conférence de presse conjointe donnée par S.E. M. Ban Ki-moon et S.E. M. Michel Roger, dans la résidence du Ministère d'État. S.E. M. Ban Ki-moon a également visité plusieurs entités institutionnelles de la Principauté et s'est rendu dans les

laboratoires de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA).

À l'issue de ces visites, S.E. M. Michel Roger et les membres du Gouvernement Princier ont donné un déjeuner à l'Hôtel de Paris en l'honneur de S.E. M. Ban Ki-moon et de son épouse, Ban Soon-taek.

Les 3 et 4 avril derniers, S.E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies, a effectué une visite officielle en Principauté pour marquer les 20 ans de l'adhésion de la Principauté à l'O.N.U.

Au premier jour de cette visite, le Secrétaire Général de l'ONU a été reçu au Palais Princier par S.A.S. le Prince Souverain pour une réunion de travail.



Ouverture de la permanence le 1^{er} juillet 2009



Défilé de la caravane publicitaire



4 ET 5 JUILLET 2009 DÉPART DU Tour de France à Monaco

JDA n°11 - Juillet 2009



Départ de la 1^{ère} étape le 4 juillet



Arrivée du Contre la montre



Départ de la 2^e étape Place du Casino le 5 juillet

EDITION SPECIALE
#50

LE LYCÉE ALBERT 1^{er} SOUFFLE SES 100 bougies !

JDA n°22 - Octobre 2010

Le 25 septembre 1910, le Prince Albert 1^{er} signait l'Ordonnance Souveraine qui donnait une existence légale au Lycée de Monaco, dont les premiers cours se déroulaient le 4 octobre de cette même année. Aujourd'hui, la Principauté de Monaco célèbre cet Anniversaire.

Depuis 100 ans, le lycée a formé et éduqué, dans un souci permanent d'excellence, de nombreuses générations d'élèves de la Principauté.



« Je garde en mémoire d'excellents souvenirs du Lycée Albert 1^{er} et j'ai été très heureux de participer aux événements commémorant son Centenaire. Durant ces années formidables, j'ai lié de solides amitiés et je pense avec émotion aux professeurs remarquables qui ont su dispenser à chacun d'entre nous, avec une grande générosité, un enseignement de qualité. »

S.A.S. le Prince Souverain - promotion BAC 1975



« Avant d'être champion du monde de rallye, j'ai été champion du monde des heures de colle au Lycée Albert 1^{er}. Ce lieu d'éducation m'a donc naturellement appris la discipline et la persévérance »

Daniel Elena, Champion du monde de Rallye (7 titres consécutifs) - a effectué le début de ses études au Lycée Albert 1^{er}



« Les années Lycée représentent pour moi des souvenirs de franche camaraderie, avec un plaisir d'apprendre au contact de professeurs qui semblaient être pour nous des puits de sciences »

Pierre Cellario, Proviseur-Adjoint du Lycée Albert 1^{er} - promotion BAC 1981



« Mes meilleurs souvenirs du Lycée Albert 1^{er} sont liés au Club littéraire. Nous étions entre copains, nous retournions le soir dans l'établissement désert et nous investissions les lieux différemment. C'était alors vraiment Notre Lycée »

Françoise Gamerding, Adjoint au Directeur des Affaires Culturelles - promotion BAC 1982



« A l'époque, le Lycée représentait toute notre adolescence, puisque nous y étions de la 6^e à la Terminale. Des cours excellents y étaient dispensés dans une ambiance conviviale et familiale »

Sabine-Anne Minazzoli, Secrétaire Général de la Commission Supérieure des Comptes promotion BAC 1990



« Le lycée me rappelle de belles années. Un mélange entre insouciance et la responsabilité de décider de son avenir. De belles amitiés se sont liées entre camarade voire avec le personnel nous encadrant »

Yann Bertrand, Attaché Principal Hautement Qualifié au Contrôle Général des Dépenses promotion BAC 2000



« J'éprouve une grande fierté d'avoir étudié au Lycée. J'y ai fait de belles rencontres qui m'ont marquée et lié des amitiés qui perdurent aujourd'hui au sein de l'Administration »

Valérie Manera (née Lenoir), Secrétaire-sténodactylographe à l'Office des Emissions de Timbres-Poste - promotion BAC 1982



S.A.S. le Prince Souverain, entouré, de gauche à droite par L.E.E.M.M. André Saint-Mieux et Patrick Leclercq, anciens Ministres d'Etat, et de S.E. M. Michel Roger.

Centenaire DE LA CONSTITUTION MONÉGASQUE

JDA n°25 - Janvier 2011

Le 5 janvier 1911, le Prince Albert 1^{er} consacre la Constitution monégasque. La Principauté devient alors une monarchie constitutionnelle.

Le 5 janvier 2011, une cérémonie a été organisée au Ministère d'Etat pour célébrer ce Centenaire.

Une plaque commémorative présentant le nom des Ministres d'Etat de la Principauté depuis 1911 a été dévoilée par S.A.S. le Prince Souverain, en présence des représentants d'Institutions* de la Principauté.

Au préalable, dans son allocution, S.E. M. Michel Roger a souligné le fait que ces institutions : « fonctionnent en parfaite harmonie autour des Princes et de la Famille Princière.

Je formule le vœu qu'une telle pérennité se poursuive et que, dans cent ans, nos successeurs soient réunis comme nous le sommes aujourd'hui pour s'en féliciter. Chaque institution représentée ici doit avoir conscience qu'il s'agit d'un bien précieux et particulièrement rare. »

* du Cabinet Princier, du Conseil de la Couronne, du Gouvernement, des Services Judiciaires, du Conseil National, de la Mairie, du Tribunal Suprême.

Cinquantenaire DE LA CONSTITUTION MONÉGASQUE

Le 17 décembre 2012, dans une ambiance solennelle, S.A.S. Le Prince Souverain s'est exprimé lors de la cérémonie du cinquantième anniversaire de la Constitution de 1962.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des représentants de toutes les Institutions monégasques, dans la Salle du Trône au Palais Princier. La Constitution de 1962, venue compléter le dispositif institutionnel de 1911, consacre « l'État de Droit » et établit clairement la source de la Souveraineté monégasque, en garantissant son exercice par des règles efficaces.



1993-2013 20 ans de l'admission de Monaco à l'ONU

JDA n°47 - Avril 2013



Le 27 septembre 1993, Monaco participait pour la première fois au Débat général de l'Assemblée Générale des Nations Unies, quatre mois après son admission en qualité de 183^e État membre, le 28 mai 1993.

L'année 2013 marque celle de la célébration des 20 ans de cette admission et le JDA vous a présenté et vous présentera les différentes représentations de Monaco à l'O.N.U., ainsi que les événements qui viendront souligner cet anniversaire marquant l'entrée de la Principauté dans le concert des Nations.



CORPS DES SAPEURS-POMPIERS un centenaire très alerte

JDA n°11 - Juillet 2009

1909-2009, les comptes sont ronds pour le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco qui fêtait son Centenaire sur deux jours de commémoration, d'hommage et d'animations les 19 et 20 juin 2009.

Depuis 100 ans, le lycée a formé et éduqué, dans un souci permanent d'excellence, de nombreuses générations d'élèves de la Principauté.

Une messe donnée à la Cathédrale de Monaco le premier jour, en présence du Souverain et des plus hautes autorités de l'État, a précédé l'un des moments les plus symboliques de cette célébration : S.A.S. le Prince Albert II baptisait la Salle d'Honneur de la caserne principale du nom d'Auguste Picandet, le premier commandant du corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco. L'occasion pour son actuel successeur, le lieutenant-colonel Christian Chevallier, de rendre hommage au Prince Albert 1^{er} à l'origine de la création en 1909 de cette "unité d'élite", organisée militairement, qui perpétue aujourd'hui une tradition d'excellence dans l'exercice quotidien de ses missions. Le Livre du Centenaire ainsi que des correspondances originales entre le Prince Albert 1^{er} et Auguste Picandet, qui s'étaient connus sur le front de la Première Guerre Mondiale (Le Prince Albert 1^{er} était commandant dans l'Armée Française), ont été remis au Prince Souverain.

Une soirée de Gala, donnée le soir même dans la Salle des Etoiles du Sporting Monte-Carlo, a réservé d'autres surprises comme un numéro "d'échelle accrochée" présenté par les Sapeurs-Pompiers de Monaco et un clip vidéo retraçant 100 ans d'histoire, réalisé par le Centre de Presse. Le lendemain, samedi 20 juin, c'est au grand public que le Corps a voulu s'adresser en ouvrant les portes de la caserne de la Condamine toute la journée. De nombreuses animations, pour les grands et les petits, ont rencontré un grand succès populaire.

En décidant d'organiser militairement la compagnie à l'image du régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, le Prince Albert 1^{er} avait choisi une unité d'élite. Il fixait ainsi le niveau à atteindre par cette jeune unité : l'EXCELLENCE.



EDITION SPECIALE jda

#50

Chaque année, de jeunes Monégasques intègrent l'Administration en qualité d' « élèves fonctionnaires stagiaires » et composent une nouvelle promotion Vivier.

Ils débutent en octobre leur formation d'une année qui les conduit vers la titularisation au poste d'administrateur.

Ils suivent un programme spécifique élaboré par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique et composé de cours théoriques (connaissances de l'Administration et des Institutions, rédaction administrative, informatique, communication écrite et orale ainsi que la culture managériale) et de deux périodes de stages pratiques, de quatre mois chacune, au sein de Directions et Services de l'Administration.

PROMOTION 2008/2009

JDA n°12 - Octobre 2009

Aujourd'hui, que sont-ils devenus ?

Jean-Laurent Imbert est Administrateur au Secrétariat du Département de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

Yannick Realini, est Contrôleur au Service des Parkings Publics.

Létizia Alessandri est Lieutenant de police à la Direction de la Sûreté Publique.

Laëtitia Giauna est Administrateur à la Direction des Affaires Juridiques.

Emmanuelle Cellario est Administrateur à la Direction du Travail, en charge de la Cellule d'aide à l'insertion professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays (Service de l'Emploi).



Haut : Jean-Laurent Imbert et Yannick Realini,
Bas : Létizia Alessandri, Laëtitia Giauna et Emmanuelle Cellario

PROMOTION 2009/2010

JDA n°13 - Novembre 2009



De g. à d. : Léonore Morin, Karine Bourgerly, Anaïs Kemblinsky et Elodie Boyer

Aujourd'hui, que sont-elles devenues ?

Léonore Morin est Administrateur au Secrétariat Général du Ministère d'État.

Karine Bourgerly est en position de disponibilité.

Anaïs Kemblinsky est Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales.

Élodie Boyer est Administrateur à l'Administration des Domaines.

PROMOTION 2010/2011

JDA n°22 - Octobre 2010



Haut : Frédérique Picco, Marie-Ange Di Franco, Benjamin Valli
Bas : Isabelle Wenden, Hélène El Missouri

Aujourd'hui, que sont-ils devenus ?

Frédérique Picco est Administrateur à la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers.

Marie-Ange Di Franco est Administrateur à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Benjamin Valli est Troisième Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations-Unies (New York).

Isabelle Wenden est Administrateur à la Direction du Budget et du Trésor.

Hélène El Missouri est Administrateur, mise à la disposition de la Fondation Prince Albert II de Monaco.

PROMOTION 2011/2012

JDA n°31 - Octobre 2011



Aujourd'hui, que sont-ils devenus ?

Andréa Colombo-Pastorelli est Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale.

Gabriel Revel est Troisième Secrétaire auprès de la Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès du Conseil de l'Europe (Strasbourg).

Pierre Van Klaveren est Administrateur au Monaco Welcome and Business Office (Direction de l'Expansion Économique).

Anne-Laure Provence est Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

Camille Borgia est Elève Fonctionnaire au Conseil National.

Haut : Andrea Colombo-Pastorelli, Gabriel Revel, Pierre Van Klaveren
Bas : Anne-Laure Provence et Camille Borgia

PROMOTION 2012/2013

JDA n°41 - Octobre 2012



Haut : Thomas Blanchy, Mathias Raymond, Florian Botto,
Bas : Marie-Laure Marquet et Estelle Julien

Aujourd'hui, où en sont-ils ?

Ces jeunes élèves Fonctionnaires stagiaires de la dernière Promotion Vivier sont en attente de leur titularisation et de leur nouvelle affectation au sein de l'Administration monégasque.

Démarche en ligne : quand un projet regroupe trois entités

Dans le cadre du processus de modernisation de l'Administration, les démarches en ligne sont une composante importante du renforcement de la relation Administration / Administré.

La mise en oeuvre d'une démarche en en ligne nécessite une collaboration tripartite étroite entre la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), la Direction Informatique (DI) et l'entité (Service ou Direction) qui exploitera le nouveau service en ligne.

Afin de garantir à l'utilisateur un haut niveau de qualité, simplicité, rapidité et sécurité tout en tenant compte des attentes du Service utilisateur, une « équipe transversale projet » est créée. Elle respecte un processus défini pour mener à bien le projet.

De nombreuses réunions permettent de préciser et d'affiner le projet : chaque entité apportant ses compétences et son expertise.

Après la validation initiale de la démarche en ligne par le Gouvernement, sur proposition de la Commission d'Arbitrages des Développements Informatiques, plusieurs étapes sont suivies :

- **Création de l'équipe projet** : les membres la composant représentent leurs Directions respectives et tiennent compte de leurs besoins et contraintes internes.
- **Expression des besoins** par le Service demandeur et la DAEIU, suivant leurs domaines d'action.
- **Rédaction du cahier des charges** par la DAEIU, comprenant les besoins exprimés et les contraintes ergonomiques, technologiques, visuelles...
- **Suivi, mise en oeuvre et développements techniques** (en interne et/ ou externe) par la DI.
- **Phases de test** par le Service demandeur et la DAEIU, en lien avec la DI pour rectifier et améliorer les fonctionnalités.
- **Mise en ligne de la démarche en ligne**. Le Service demandeur exploite « en temps réel ». Elle reste en lien avec la DAEIU et la DI pour un accompagnement et de nouveaux ajustements.
- Enfin, la DAEIU propose à l'utilisateur utilisant la démarche en ligne de répondre à un sondage, afin d'améliorer encore plus le service rendu au public.

Le contenu de chaque projet de « démarches en ligne » est différent, néanmoins sa mise en oeuvre suit ces différentes étapes pour une meilleure fluidité des échanges, un dialogue et une proximité entre les différentes entités.

PAIEMENT DES ESTAMPILLES EN LIGNE

Service des Titres de Circulation (Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme).



Cette démarche en ligne existe depuis novembre 2011. Elle permet un paiement rapide et sécurisée des estampilles de véhicules.

www.gouv.mc

POSER SA CANDIDATURE AUX EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (Secrétariat Général du Ministère d'État).



Depuis mars 2012, les personnes désirant postuler aux emplois de la Fonction Publique publiés au Journal de Monaco peuvent le faire le portail Internet du Gouvernement.

www.gouv.mc

DÉPOSER UNE OFFRE D'EMPLOI

Service de l'Emploi, Direction du Travail (Département des Affaires Sociales et de la Santé).



Opérationnelle depuis juin 2012, cette démarche en ligne permet aux entreprises recherchant de nouveaux collaborateurs de déposer leurs offres d'emploi directement via le portail Internet du Gouvernement.

<https://teleservice.gouv.mc/emploi-depot-offres/>

DÉCLARER LE PIB EN LIGNE

Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (Secrétariat Général du Ministère d'État)



Cette fonctionnalité a vu le jour en juin 2013. Elle permet aux entreprises, de manière plus sûre, plus rapide et plus fiable, de déclarer auprès de l'IMSEE les éléments nécessaires au calcul du PIB annuel.

www.imsee.mc

DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS (DEB) EN LIGNE

Direction des Services Fiscaux (Département des Finances et de l'Économie).



Disponible depuis juillet 2013, ce service permet à tous les assujettis à la TVA de Monaco de souscrire les déclarations mensuelles d'échanges de biens, tant à l'introduction qu'à l'expédition.

<http://service-public-entreprises.gouv.mc>

5 phrases



JDA n°34 - Janvier 2012

Michel Roger
Interview

Le processus d'attractivité est permanent et nécessite l'adhésion de tous les services à cet objectif, ce qui suppose parfois des remises en question des habitudes de travail. C'est un travail qui s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de notre service public et je tiens ici à remercier chacun pour son implication et sa mobilisation aux côtés des fonctionnaires en charge du suivi de l'attractivité et de la modernisation.



JDA n°32 - Novembre 2011

Serge Pierryves
Création du Guichet de formalités centralisé

La nouvelle procédure est plus simple pour les professionnels et les entrepreneurs. Ils n'ont en effet plus qu'un interlocuteur unique auprès de qui ils effectuent toutes les démarches. Elle permet aux entrepreneurs de démarrer plus rapidement leur activité.



JDA n°31 - Octobre 2011

Isabelle Bonnal
La DENJS

La DENJS est très attachée à l'éducation alimentaire et sanitaire des élèves et à la prévention de la santé chez les jeunes. Aussi, de plus en plus de produits issus de l'agriculture biologique figurent au menu des cantines scolaires.



JDA n°45 - Février 2013

Sophie Vincent
présentation du Service de l'Emploi

Nous nous appuyons sur l'Ordonnance Souveraine n°3.413 du 29 août 2011 spécifiant les relations Administration / Administré, afin de renforcer la qualité du service rendu au public. La qualité de l'accueil est une de nos priorités. Elle se traduit également par la pédagogie et l'écoute que nous mettons en place avec nos interlocuteurs. L'ensemble de l'équipe a suivi les formations Accueil physique et téléphonique organisées dans le cadre des chantiers MoSar.



JDA n°35 - Février 2012

Patrick Serre
Inauguration du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène

Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlène est l'aboutissement d'un travail collectif de longue haleine ayant nécessité la collaboration de nombreux Services et Directions de l'Administration. La réalisation de ce projet marque une nouvelle étape dans la politique sociale conduite par le Gouvernement pour prendre en considération la place accordée, en Principauté, aux besoins de l'enfant, à ses droits et à ceux de sa famille.

5 gestes éco-responsables

Être éco-responsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !



L'industrie papetière compte parmi les cinq activités économiques consommant le plus d'énergie, elle consomme aussi de grande quantité d'eau et utilise certains produits chimiques polluants afin de répondre à la demande de papier, toujours plus

blanc. Alors avant d'imprimer, réfléchissez !

Pour vos réunions, pensez à faire des présentations numériques, et afin d'éviter de les imprimer, transmettez les sur supports informatiques !!!!

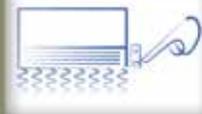


Dans le cas où l'impression d'un document est réellement nécessaire, il est préférable de l'imprimer en noir et blanc de manière à diminuer le nombre de substances toxiques, nocives et polluantes utilisées pour la fabrication des cartouches de couleurs et également imprimer en mode économique de manière à ne pas utiliser trop d'encre.



Dix minutes d'éclairage inutiles trois fois par jour équivalent à 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an. Notons que la consommation d'énergie entraîne une augmentation des gaz à effet de serre et la production de déchets pour

fournir de l'électricité. Éteignez-la lumière en sortant d'une pièce !



Le moyen le plus simple pour rafraîchir l'air ambiant est de bien ventiler une pièce aux heures fraîches en coupant chauffage et climatisation pour éviter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur et de maintenir fermés portes, stores et fenêtres pendant la journée.



De plus en plus d'appareils électriques restent en mode « veille » lorsque nous quittons nos postes de travail. Or, les appareils restant en mode « veille » consomment 10 % de plus d'électricité, sans qu'on s'en aperçoive. Entre le moment

où vous quittez votre poste de travail et celui où vous arrivez le matin, un appareil en « veille » consomme plus d'énergie que lors de 2 heures d'utilisation !

Alors pensez à éteindre votre matériel informatique ce soir en quittant votre poste de travail...

EDITION SPECIALE

jda
#50

22 au 26.09 68^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES - PARTICIPATION DU CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES



José Badia accompagné de Fatoumata Nafa-traore, Directeur Exécutif du Roll Back Malaria Partnership.

Dans le cadre de la participation de S.A.S. le Prince Souverain à la 68^e Assemblée Générale des Nations Unies, le Conseiller de Gouvernement José Badia s'est rendu à New York du 22 au 26 septembre, accompagné par une délégation du Département des Relations Extérieures* et appuyé par la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies.

L'objectif pour Monaco a été de convenir, avec l'ensemble des Etats membres de l'ONU, de l'importance des efforts à fournir en matière de développement, à deux ans de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dimanche 22 septembre, José Badia a participé à la soirée organisée par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et Roll Back Malaria, partenariat mondial de lutte contre le paludisme, au cours de laquelle un nouveau cadre d'action multisectoriel a été lancé. La Principauté fait de la lutte contre cette pandémie une priorité de sa stratégie de coopération.

Rappelons que la Principauté, qui fête cette année le 20^e anniversaire de son adhésion à l'ONU, a assuré pour la deuxième fois la vice-présidence de l'assemblée.

** La délégation était composée de José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, Elisabeth Lanteri-Minet, Directeur des Affaires Internationales, et Emilie Larese-Silvestre, Secrétaire des Relations Extérieures.*

24 au 29.08 PARTICIPATION DE MONACO À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMT AUX CHUTES VICTORIA, ZIMBABWE



Guy Antognelli, en charge de la division statistiques et prospective de la Direction du Tourisme et des Congrès, et Guillaume Rose, Directeur de la Direction du Tourisme et des Congrès.

La communauté touristique mondiale s'est réunie aux chutes Victoria, au Zimbabwe, à l'occasion de la vingtième session de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme. La simplification des formalités de visas, la connectivité et l'accessibilité ont été les principaux thèmes sur lesquels s'est penchée cette Assemblée, qui s'est fixée pour but de faire progresser la croissance durable du tourisme. La délégation monégasque a pris une part active aux débats.

30.08 POMPIERS : EXERCICE INCENDIE SUR UN BATEAU DE CROISIÈRE



Le 30 août 2013, le Corps des sapeurs-pompiers, en collaboration avec la compagnie maritime Regent, la Direction des Affaires Maritimes (D.A.M.), la Division de Police Maritime et Aéroportuaire (D.P.M.A.) et la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (S.E.P.M.), a participé à un exercice simulant un incendie sur le navire à passagers « Seven Seas Mariner ».

Cet exercice, premier du genre et de cette envergure, avait notamment pour objectif de mettre en évidence les difficultés inhérentes à ce type d'intervention et tester la coordination des équipes de sécurité à bord et les renforts « terrestres ».

septembre LA RENTRÉE SCOLAIRE EN PRINCIPAUTÉ



La rentrée scolaire 2013 / 2014 a été l'occasion pour les élèves de recevoir la visite de Paul Masseron le 9 septembre, du Ministre d'Etat le 12 septembre et de S.A.S. la Princesse Charlene le 16 septembre, accompagnés d'Isabelle Bonnal et des Directeurs d'établissements.



5.09 VENUE EN PRINCIPAUTÉ DE BENOÎT BATTISTELLI, PRÉSIDENT DE L'OEB

Le Président de l'Office Européen des Brevets, Benoît Battistelli, a rencontré pour la première fois de son mandat le Ministre d'Etat de la Principauté, S.E. M. Michel Roger. Le Ministre d'Etat était accompagné du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, M. Jean Castellini.

A l'occasion de cette entrevue, le Ministre d'Etat a souligné la volonté du Gouvernement Princier de poursuivre ses actions visant à améliorer l'environnement des entreprises innovantes, à travers la mise en place d'outils techniques et juridiques modernes dans le domaine de la propriété industrielle, et ainsi, de renforcer le développement et l'attractivité économique de la Principauté de Monaco.



Le Ministre d'Etat entouré de Benoît Battistelli et Jean Castellini

16.09 ORGANISATION DE RÉUNIONS D'INFORMATION AUX PERSONNELS SUR LE FUTUR CHPG



Sur l'initiative du Département des Affaires Sociales et de la Santé, des réunions d'information aux personnels et utilisateurs du futur CHPG sont organisées afin de présenter le nouveau bâtiment et ses fonctionnalités.



Les représentants de l'hôpital et le groupement d'architectes retenu rencontrent l'ensemble des Services du CHPG.

En lien avec le Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, le Département des Affaires Sociales et de la Santé souhaite ainsi informer et prendre l'avis des utilisateurs du futur hôpital.

9.09 LANCEMENT DU 2nd VOLET DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DU GOUVERNEMENT ET PRÉSENTATION À BRUXELLES

S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco, entouré de S.E. M. Gilles Tonelli, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire au BENELUX, et de Régis Lefebvre, consultant, a présenté à Bruxelles les grandes lignes de la campagne de communication entreprise par la Principauté de Monaco.

L'utilité de Monaco pour l'Europe se vérifie notamment au travers des deux thèmes mis en avant dans la campagne publicitaire de 2013 : l'emploi et les énergies nouvelles.

La campagne a débuté le 9 septembre 2013 et durera 3 semaines à Bruxelles, en affichage, dans le quotidien belge le soir et dans la presse spécialisée puis 6 semaines sur la chaîne de télévision Euronews, partenaire exclusif et inédit de la Principauté de Monaco.



16.09 LE MINISTRE D'ETAT REÇOIT LES SPORTIFS MONÉGASQUES



En présence de S.A.S. le Prince Souverain, de Paul Masseron, de S.E. Mme Yvette Lambin-Berti et d'Isabelle Bonnal, le Ministre d'Etat a reçu les sportifs monégasques ayant participé aux Jeux des Petits États d'Europe, aux Jeux Méditerranéens et aux Jeux de la Francophonie.

16 au 22.09 SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ EN PRINCIPAUTÉ

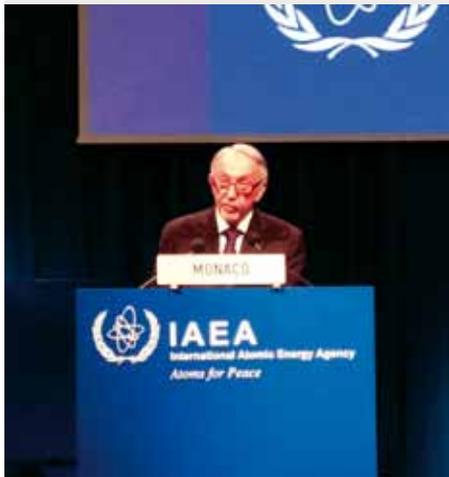
La 12^e semaine européenne de la mobilité en Principauté a eu pour l'amélioration des déplacements domicile - travail.

Du vendredi 20 au dimanche 22 septembre, des ateliers dédiés à la mobilité propre, proposant des essais gratuits de véhicules électriques deux et quatre roues, sont installés sur le site de la Rose des Vents, au Larvotto.

À l'initiative, du Gouvernement Princier qui souhaite s'associer à cette manifestation, plusieurs événements ont été organisés, tout au long de cette semaine, par la Direction de l'Environnement, en partenariat avec le Club des Véhicules Électriques, Monaco Développement Durable (MC2D) et la Mairie de Monaco.



16 au 20.09 MONACO À LA 57^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA À VIENNE



Une délégation monégasque a pris part à la 57^e Conférence Générale de l'Agence

Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) qui s'est tenue à Vienne, en Autriche, du 16 au 20 septembre 2013.

A l'occasion des séances plénières, le 16 septembre, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, a réaffirmé le soutien de la Principauté aux actions menées par l'AIEA contre les grandes menaces de notre époque, notamment la dégradation

de l'environnement, la pauvreté et les maladies tumorales. Il a déclaré que Monaco entend prendre toute sa part dans les efforts fournis par la communauté internationale en faveur du développement des applications pacifiques du nucléaire, dans le domaine de la santé et de l'environnement.

17.09 REMISE DE DIPLÔMES DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE MONACO (IFSI)



Les nouveaux infirmiers de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de la promotion 2010/2013 ont reçu leur diplôme ce lundi 17 septembre dans l'amphithéâtre « Lou Clapas » du Centre Hospitalier Princesse Grace. Tandis que les 30 nouveaux étudiants de 1^{ère} année faisaient leur rentrée mardi 4 septembre dernier pour une durée de 3 ans de formation, la Marraine de l'École, S.A.R. La Princesse de Hanovre, a remis, le 17 septembre, un insigne à chacun des 25 nouveaux lauréats de la promotion 2010/2013, baptisée « promotion Mourou ».

Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du Ministre d'Etat S.E. M. Michel Roger, de Stéphane Valeri, Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé, Monique Le Du, Directrice de l'IFSI, de Michel-Yves Mourou, Parrain de Promotion, du Président et du Directeur du CHPG, et de nombreuses personnalités de la Principauté.



20.09 MARCHÉ ORGANISÉE PAR L'AMPA CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER



A l'occasion de la Journée Mondiale d'Alzheimer, l'Association Monégasque pour la recherche sur la Maladie d'Alzheimer (AMPA) a organisé le 20 septembre la 4^e édition de la marche de Monaco.

500 collégiens et lycéens, habillés aux couleurs de l'AMPA, se sont rassemblés ce matin sur la Place du Palais pour former un « hippocampe humain » avec les 200 participants à la marche de Monaco.

Cette action symbolique orga-

nisée en partenariat avec la Direction de l'Education, la Jeunesse et des Sports, a pour objectif de sensibiliser à cette maladie les jeunes enfants et adolescents de la Principauté.

Le Ministre d'Etat, S.E.M. Michel Roger et les Conseillers de Gouvernement, Marie-Pierre Gramaglia, Stéphane Valéri et Paul Masseron accompagnés de Catherine Pastor, Présidente de l'AMPA, ont ensuite donné le départ de la marche en coupant le ruban placé Place du Palais.

22.09 JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE : « MONACO, TERRE DES ARTS »



Michel Roger a accueilli les visiteurs venus découvrir la Résidence du Ministre d'Etat

Le 22 septembre dernier, la 18^e édition de la Journée Européenne du Patrimoine, organisée par la Direction des Affaires Culturelles en lien avec de nombreuses entités de la Principauté, a connu une grande affluence.

Sur le thème « Monaco, Terre des Arts », l'ensemble des sites a accueilli cette année 30.000 visiteurs.



Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Abid Cynthia**
Agent Commercial au Service des Parkings Publics
- **Aquilina Ludovic**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement
- **Bottin Déborah**
Commis à la Direction des Services Fiscaux
- **Canestrelli Laetitia**
Educatrice Spécialisée à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Chambaretaud Amandine**
Maîtresse de Maison à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Collet Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Corthier Zoé**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Cousin Isabelle**
Inspecteur à la Direction des Services Fiscaux
- **Duquennoy Xavier**
Commis du Cadastre à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **Ferrari Stéphane**
Plongeur à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Gastaud Michael**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Gautier Christophe**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Gorsky Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Isaia Bastien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Joniaux Jonathan**
Elève-Inspecteur Services Fiscaux à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Julsonnet Romain**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Khoutmia Fethi**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Mary Adrien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Merlino Jean-Patrick**
Gardien-Agent de Sécurité à l'Auditorium Rainier III
- **Montoya Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Pauthonnier Monique**
Rédacteur à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Petrucelli Chloé**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales
- **Poyet Loïc**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Rollin Jérémy**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Sacramento Da Silva Nuno**
Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics
- **Soriano Stéphane**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Vincelot Laetitia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Communications Electroniques

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Agosta Jean-Christophe**
Carabinier 1^{ère} Classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Barelli Virginie**
Chef de Bureau à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Chef de Bureau auprès de la Fondation Laetresse Charlene de Monaco
- **Bellingeri Pascale**
Adjoint au Directeur de l'École de la Condamine est nommée Directeur de cette même École
- **Belmonte Joaquim**
Opérateur au Service des Titres de Circulation est nommé Dessinateur au sein de ce même Service
- **Bianciotto Philippe**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Blanchi Gilles**
Administrateur Principal à la Direction des Affaires Maritimes est nommé Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Bourroul Fabrice**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Bracco Jean-Christophe**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Buselli André**
Attaché au Musée des Timbres et des Monnaies est nommé Attaché à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Cresto Gilles**
Attaché au Musée des Timbres et des Monnaies est nommé Comptable au sein de ce même Musée
- **Dubrule Charly**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Fabre Catherine**
Professeure des Écoles à l'École Saint-Charles est nommée Adjoint au Directeur de cette même École
- **Garcia Denis**
Agent Technique au Service des Titres de Circulation est nommé Dessinateur au sein de ce même Service
- **Gastaud Nelly**
Chef de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Chef de Bureau à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **Imbert Sophie**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Jasniewicz Pierrick**
Opérateur au Service des Titres de Circulation est nommé Agent Technique au sein de ce même Service
- **Jela Virginie**
Attachée Principale à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Attachée Principale au Collège Charles III
- **La Ruffa Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Letang-Joubert Pascal**
Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Major de Police au sein de cette même Direction
- **Madonna Jérôme**
Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction

- **Maggiacomo Luc**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Manera Valérie**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'Office des Émissions de Timbres-Poste est nommée Attachée au sein de ce même Office
- **Mordrelle Marthe**
Attachée à l'Office des Émissions de Timbres-Poste est nommée Attachée au Musée des Timbres et des Monnaies
- **Olive David**
Commis-Comptable à l'Office des Émissions de Timbres-Poste est nommé Chef Comptable au sein de ce même Office
- **Patucca Thierry**
Contrôleur au Service des Parkings Publics est nommé Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction de la Sûreté Publique
- **Piccini Jean-François**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Ristorio Frédéric**
Garçon de Bureau au Secrétariat Général du Ministère d'État est nommé Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Sanchini Alexandre**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Thibaud Kirstin**
Hôtesse Guichetière au Service des Titres de Circulation est nommée Attachée au sein de ce même Service
- **Uatini Jean-Yves**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Vallaurio Manuel**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Van Klaveren Caroline**
Adjoint au Directeur de l'École Saint-Charles est nommée Adjoint au Directeur de l'École de la Condamine
- **Varvello Didier**
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant de Police au sein de cette même Direction
- **Vatrican Christian**
Chef Comptable à l'Office des Émissions de Timbres-Poste est nommé Chef de Bureau à la Direction de l'Habitat
- **Vignon Jeanne**
Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État est nommée Contrôleur au sein de ce même Service
- **Wyllie Michael**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Aristhène Jean-Pierre**
Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics
- **Avias Lena**
Aide-Maternelle à l'École Saint-Charles
- **Bellone Jocelyne**
Chef de Bureau à la Direction de l'Expansion Économique
- **Boccone Brigitte**
Professeur de Lycée Professionnel au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco
- **Bouyssou Anne-Marie**
Aide-Maternelle à l'École du Parc
- **Campillo Claude**
Employé de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Carannante Philippe**
Major de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Cellario Claudette**
Infirmière au Lycée Albert I^{er}
- **Corniglion Jean-Pierre**
Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Cousseau Marie-Christine**
Professeure de Sciences Naturelles au Lycée Albert I^{er}
- **Damar Christine**
Maître Nageur Sauveteur à l'École des Révoires
- **De Luca Etienne**
Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **De Ruytter Béatrice**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique
- **Fraisse Florence**
Professeure de Lettres au Lycée Albert I^{er}
- **Gastaud Patricia**
Assistante de Langues Étrangères au Lycée Albert I^{er}
- **Gaziello Hervé**
Professeure de Sciences et Techniques Économiques au Lycée Albert I^{er}
- **Gillia Jérôme**
Sapeur-Pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco
- **Harel Luc**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Hirtz Paule**
Infirmière à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Ksouri Faouzi**
Professeure d'Éducation Physique et Sportive à l'École de Fontvieille
- **Lechner Dominique**
Directeur de l'École de la Condamine
- **Lechner Evelyne**
Institutrice à l'École de la Condamine
- **Pouget Claude**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Salveti Muriel**
Agent d'Accueil aux Postes et Télégraphes (La Poste Monaco)
- **Seren Maryvonne**
Contrôleur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **Siccardi Daniel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics



JDA n° 50 – Septembre 2013 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo,
Charles Franch, Palais
Princier, Monaco Info,
Roberto Colman, DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Déüs, Léonore Morin,
Coralie Passeron, Ludmilla Raconnat Le Goff,
Mathias Raymond, Julien Veglia ainsi que toutes
les personnes ayant participé à ce numéro.

